

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

MAIRIE
D'
ALBA LA ROMAINE
07400

Téléphone : 04 75 52 43 52

Télécopie : 04 75 52 45 71

Délibération N° 02/10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 18 octobre 2010

L'an deux mille dix et le dix huit octobre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mme CROZIER Christiane, vice président (e).

Date de la convocation : 11.10.2010

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : CROZIER - VOLLE - NEVISSAS - BEUGNET - VERNET - BOUAZZA - VINCENT

Excusés : DIDIER

M. André VOLLE a été élu secrétaire,

Objet : Participation au Fonds Unique Logement 2010

Madame la Vice Présidente fait la lecture aux membres du C.C.A.S du courrier du 1^{er} avril 2010 adressé par le Président du Conseil Général de l'Ardèche concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement à des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Le Président du Conseil Général souligne le souhait exprimé par l'Assemblée Départementale d'une mobilisation financière partenariale sur dispositif ; il sollicite ainsi les communes ou C.C.A.S quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2010 sur la base de 0.20 € par habitant soit 279.80 €.

TRANSMET à Mr le Préfet de l'Ardèche cette délibération afin qu'elle soit rendue exécutoire.

PRECISE que cette participation sera imputée au C/6281 sur les crédits prévus au Budget Primitif 2010.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 18 octobre 2010.

POUR COPIE CONFORME

ALBA LE 19 octobre 2010

La Vice Présidente

CROZIER Christiane



REÇU A
LA PREFECTURE LE

21 OCT. 2010

